

Transformation numérique : Audit de l'efficacité des processus relatifs au remplacement du SIC FT

Groupement Défense – État-major de l'armée

L'essentiel en bref

Le système d'information et de conduite des Forces terrestres (SIC FT) soutient la planification, la conduite et le suivi des opérations lors des engagements de l'armée en établissant des cartes de situation, en facilitant l'élaboration de documents de conduite et en permettant leur diffusion progressive au sein d'une formation militaire. Entre-temps, le SIC FT approuvé avec le programme d'armement 2006 avec un coût de 736 millions de francs est devenu obsolète. En outre, il ne répond que partiellement aux besoins de l'armée : contrairement à son objectif initial, les unités mobiles ne peuvent être conduites que de manière très limitée, faute d'une infrastructure de communication suffisamment performante. La décision prise ensuite par le Groupement Défense en 2012 de ne plus équiper les rangs hiérarchiques inférieurs de l'armée avec SIC FT (jusqu'à l'échelon des véhicules de groupe) a entraîné un amortissement de 125 millions de francs. Le SIC FT et trois autres systèmes d'information et de conduite doivent être remplacés d'ici à 2032 par le système d'information intégré pour la planification et le suivi de la situation IPLIS. L'État-major de l'armée prévoit un investissement de 250 millions de francs.

En 2020, les travaux préparatoires pour IPLIS ont commencé avec un nombre restreint de collaborateurs. Depuis juillet 2022, le projet se trouve dans la phase de conception selon HERMES DDPS / CODA.

Les travaux du projet IPLIS ne sont pas encore très avancés, raison pour laquelle le Contrôle fédéral des finances (CDF) clôt son audit. Les risques identifiés sont présentés dans ce rapport succinct afin qu'ils puissent être pris en compte dans les prochaines étapes du projet.

Le projet consécutif IPLIS présente des risques élevés

IPLIS veut recourir uniquement à des normes et des produits établis et éviter ainsi les coûts et les risques élevés d'un développement individuel (autrement dit, une « helvétisation »). Outre la technologie, les normes envisagées comprennent des éléments opérationnels tels que les plans, les processus et les structures organisationnelles. Celles-ci devraient être révisées dans toute l'armée. Le CDF estime que la décision du commandement de l'armée d'appliquer ces normes à l'ensemble de l'armée risque d'être prise trop tard, ce qui réduirait considérablement l'utilité d'IPLIS. Ainsi, le CDF recommande de prendre une décision contraignante pour l'ensemble des forces militaires avant de lancer la mise en œuvre du nouveau système.

Comme le SIC FT, IPLIS a besoin d'une infrastructure d'information et de communication performante. Celle-ci comprend la nouvelle plateforme de numérisation¹, le réseau de

¹ « Audit du projet TNI clé Centres de calcul DDPS / Confédération 2020 » (n° d'audit 23155). Le rapport d'audit est disponible sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch).

conduite suisse² et le projet Télécommunications de l'armée³. Le commandement de l'armée veut éviter un échec semblable à celui du SIC FT et a pris des mesures pour pouvoir gérer les dépendances avec d'autres projets. Une vue d'ensemble incluant les dépendances de tous les projets de l'armée est en cours d'élaboration. En l'absence de cette vue d'ensemble et d'autres instruments de conduite essentiels, le CDF estime qu'il existe un risque que les infrastructures nécessaires ne soient pas disponibles lors du déploiement d'IPLIS.

Texte original en allemand

² « Audit du projet TNI clé Réseau de conduite Suisse » (n° d'audit 22122).

³ « Audit du projet informatique clé FITANIA » (n° d'audit 16613), « Audit de suivi du projet informatique clé Télécommunications de l'armée » (n° d'audit 17619), « Audit du projet informatique clé Télécommunications de l'armée » (n° d'audit 19258), « Audit du projet TNI clé Télécommunications de l'armée » (n° d'audit 22121).